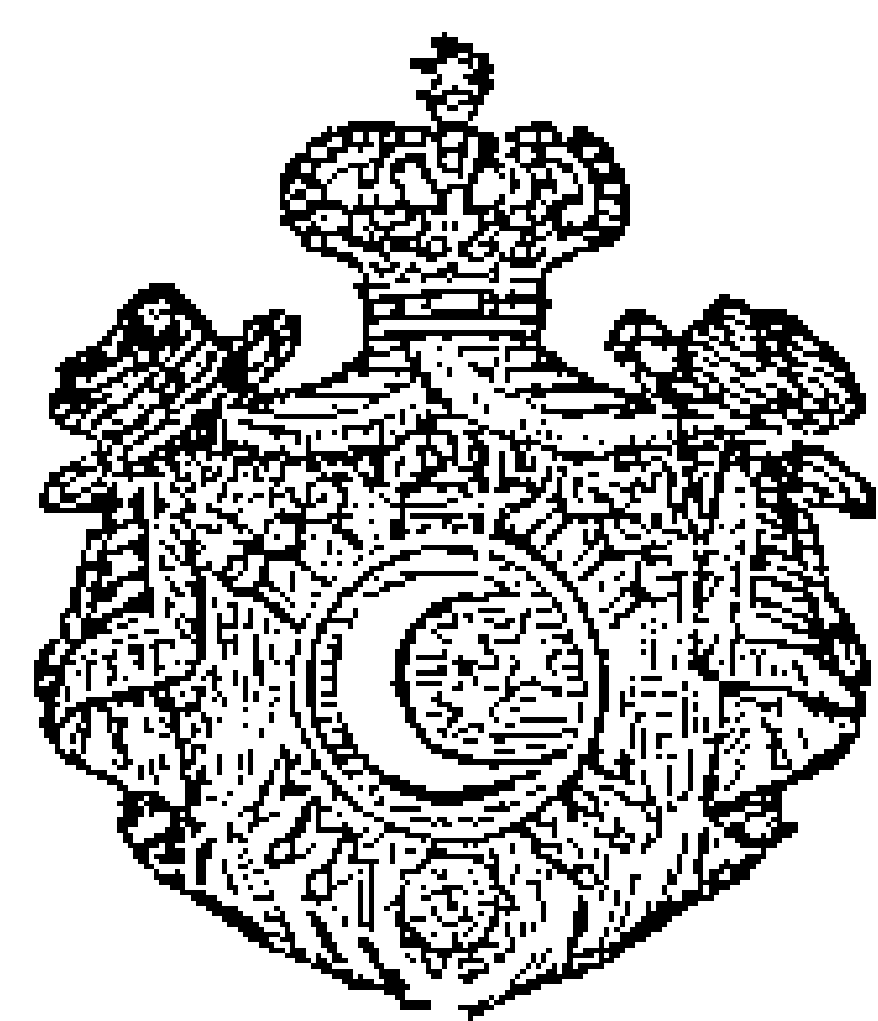


BULLETIN
DE
L'INSTITUT ÉGYPTIEN

TROISIÈME SÉRIE. — N° 9.

ANNÉE 1898



LE CAIRE
IMPRIMERIE NATIONALE
1899

LA PROTECTION DE L'ARCHITECTURE ARABE

...Des habitations charmantes qui, sous les formes les plus simples, portent l'empreinte d'un génie et d'un goût particulier à une partie considérable du genre humain; des constructions où règne cette simplicité qui enchante, pittoresque sans désordre, symétrique sans monotonie, et toujours d'une exécution soignée, méritaient cependant de fixer l'attention de l'observateur.

PASCAL COSTE.

Les Monuments du Kaire.

Tout récemment, Messieurs, mes fonctions m'amenaient devant une maisonnette qui s'élève dans une ruelle étroite, voisine de la citadelle; on me l'avait signalée comme menaçant ruine, mais comme contenant encore quelques ouvrages en bois intéressants que l'on me proposait pour le Musée arabe.

Cette construction était, en effet, fort endommagée : de l'étage supérieur quelques piliers seulement subsistaient, auxquels pendaient tristement, de ci de là, quelques rares lambeaux de machrabiehs. Pourtant, au-dessus de l'ogive de la porte, les consoles de pierre se dressaient encore, bien profilées, supportant intact le plafond de la *mauarda* protectrice.

J'allais pénétrer, quand mon regard tomba sur l'immeuble d'en face : trois étages épais, barbouillés de bleu et de gris, les murs surchargés de moulures étranges se courbant et se repliant de la façon la plus folle; les fenêtres en balcons à persiennes, la porte d'entrée lourde, tellement... *soignée* par le constructeur que j'en redoute moi-même l'évocation.

Et tout de suite je songeai qu'à la place de cette pesante caserne, autrefois, une maisonnette s'élevait gracieuse et légère, et que sur les restes de celle où je pénétrais — restes portant encore

l'empreinte d'un art si curieux — demain surgira peut-être un nouvel édifice prétentieux, sans forme ni style.

Car c'est ainsi, Messieurs, qu'une à une disparaissent les maisons de jadis qui faisaient du Caire l'enchanteresse cité des Khalifes. Dans les livres, dans la tradition, nous en pouvons encore évoquer l'exquise vision; dans les expositions, des artistes essaient de les reconstituer, d'en tirer d'éphémères copies en plein cœur de civilisation occidentale; dans les musées enfin, quelques fragments viennent chercher un suprême abri. Mais ici, en ce sol qui les vit fleurir, nombreuses et vivantes, on les pile, on les détruit, on les remplace par d'outrageuses laideurs.

Certes, ce n'est pas d'aujourd'hui que date ce vandalisme. Il y a vingt ans déjà, M. Arthur Rhoné, enthousiaste de l'art musulman, qu'il connaissait à fond, s'élevait contre la destruction de l'architecture locale au bénéfice de « cette forme banale qui se voit partout et qui répond si mal aux exigences du climat¹ ». Son indignation n'eut malheureusement pas d'écho. Depuis, le mal n'a fait qu'empirer: on construit beaucoup au Caire, surtout dans les quartiers arabes dont les anciennes maisonnettes étaient édifiées à l'aide de matériaux peu résistants. Mais des constructions qu'on élève actuellement, pas une ne s'inspire du style du pays; toutes présentent la navrante caricature des formes européennes.

Sans parler des grandes artères, parcourez la longue route historique d'Ibn Touloun à Bâb el Fetouh, remontez l'ancien Darb el Ahmar qui débouche à la Citadelle; tout est ravagé, tout est défiguré. Les lignes que tracent les rues sont ponctuées d'incomparables monuments de toutes les époques de la civilisation musulmane; le regard est arrêté et charmé par des ouvrages superbes, mosquées, sébils; mais ces richesses artistiques n'ont point le cadre approprié. Autour d'elles, au contraire, c'est la discordance; la promiscuité honteuse d'un faux modernisme horrible et barbare qui ne les enchasse pas, mais les étouffe, telles de précieuses perles perdues dans un écrin affreux. Quant aux autres maisons plus modestes qui n'ont pas la prétention de rivaliser avec les édifices religieux ni en âge ni en valeur artistique, où sont-elles?

¹ ARTHUR RHONÉ, *L'Égypte à petites journées*, Paris, 1877.

Que sont devenues celles qui bordaient la fameuse voie si souvent mentionnée dans les livres et qui longeaient la mosquée d'Amed ibn Touloun? Dans leur simplicité, elles étaient pourtant fort intéressantes; chacune s'ornait d'un des mille détails si délicats du style arabe, et leur ensemble composait un tableau de parfaite eurythmie. Chaque jour, cependant, en voit disparaître quelques-unes; elles sont maintenant chose rare, tandis qu'à l'infini se multiplient nos vastes immeubles d'importation, atrocement cosmopolites, mal compris, mal proportionnés, dont les motifs sont pillés dans un peu tous les styles européens et qui, s'ils sont presque supportables dans l'Ismailieh ou à Kasr-el-Doubâra, deviennent discordants et grotesques dans les quartiers indigènes.

Aussi bien, Messieurs, n'ai-je pas besoin d'insister. Vous avez été choqués vous-mêmes par cette antithèse qui est un contre-sens en même temps qu'une faute de goût grossière, et je ne saurais m'arrêter davantage à expliquer des idées qui sont les vôtres. Toutefois, unanimes à constater le mal, nous avons le devoir de trouver un remède. Cette lèpre rongeuse qui envahit notre ville, c'est à nous de l'enrayer. Permettez que je vous soumette un moyen.

En définitive, le Caire n'est pas la seule ville dans les conditions que nous déplorons. Chez nous aussi, même dans nos grandes cités historiques, le progrès, renversant barrières et frontières, a développé plus largement et plus promptement, le libre échange intellectuel dont est fatalement résulté un cosmopolitisme neutre et vague. Écoles et styles se sont ainsi mêlés et fondus trop facilement en une formule incolore, privée des caractéristiques qu'exige tout art véritable. Adieu les palais, les églises les monuments spéciaux à chaque peuple dont ils reflétaient jadis les aspirations, et l'âme; on n'en construit plus; on s'en tient à de gros cubes de pierre fades et trop pratiques. Dans tous les cas, on sait conserver les chefs-d'œuvre nationaux que créèrent les générations précédentes et Venise, n'est pas Venise simplement parce qu'on y circule en gondole, mais bien parce que les canaux baignent encore les marbres et les sculptures de l'époque des doges.

Mais il y en a qui ne se contentent pas de cela. Voyez Nuremberg aux citoyens patriotiques et vaillants qui ont su par de sages lois conserver intact ce joyau du moyen-âge.

Or, ce que d'autres font, pourquoi ne pas le faire nous aussi?

Ce serait si simple, Messieurs : une signature officielle au bas d'une ordonnance ou d'un décret enjoignant aux propriétaires des quartiers indigènes d'user du style arabe, — au moins dans le voisinage des monuments qui subsistent et qui se dresseraient ainsi dans leur cadre.

Oh! je prévois quelques objections, trois, tout au moins : pareille prescription serait despotique ; — l'emploi de ce style comporterait un supplément de dépense ; — il supposerait la maouarda ou avant-corps qui est la caractéristique des constructions orientales (mais dont un arrêté ministériel du 16 juin 1895 a interdit l'usage).

A cela je réponds :

1° Que par son ingérence l'État n'outrepasserait aucunement ses attributions et que cette ingérence, si l'on y réfléchit, serait moins dure que celle du Service des villes dans ses exigences d'alignement.

2° Que les frais ne seraient en aucune façon supérieurs aux prévisions et aux intentions des propriétaires. Il faut, en effet, se persuader qu'au temps de Mohamed el-Nâsser et de Kaïtbaï, il y avait comme aujourd'hui de braves gens modestes, et que, voulant bâtir, ils ne trouvaient pas nécessaire de recourir au style à *la franca*, mais savaient bien trouver les solutions dans le style de leurs ancêtres ;

3° Quant à la maouarda, sans chercher à deviner les motifs qui amènerent sa suppression, il est bien permis de faire remarquer qu'elle est regrettée de tous : des artistes qui la trouvaient décorative et originale, comme des esprits purement pratiques qui la trouvèrent avantageuse parce qu'elle leur faisait gagner de la surface et fournissait aux passants une ombre nullement à dédaigner dans nos climats. C'est dire que nous ne serions pas les seuls à nous réjouir du retrait de cette interdiction.

J'ajoute, du reste, que cette ingérence officielle n'exigerait ni gros frais ni peines : tout se bornerait à adjoindre au bureau du Tanzim un architecte du Ministère, ayant pour mission d'examiner les projets de façades et de veiller à leur exécution. Au besoin même, — et pour prévenir toute objection d'incompétence de la part des constructeurs, — ce service pourrait tenir à la dispo-

sition de ces derniers une série de plans et de photographies, ou même simplement leur indiquer les édifices dont ils pourraient s'inspirer ou prendre des copies, — ce qui faciliterait encore leur tâche.

Telle est, brièvement exposée, mon idée. Comme vous le voyez, Messieurs, elle n'est point irréalisable.

Je compte que votre approbation et votre intervention désintéressée aideront à la faire adopter; et ainsi, nous aurons contribué à conserver notre Caire intact, nous l'aurons gardé de l'odieuse banalité cosmopolite, en maintenant scrupuleusement sa prestigieuse personnalité d'art.

HERZ.
